

Rapport du

COMITÉ DE LA SERRICULTURE

**présenté à la 89^e Assemblée générale annuelle du
CONSEIL CANADIEN DE L'HORTICULTURE
Hôtel Westin Ottawa, Ottawa (Ontario)
Le 11 mars 2011**

Président et membres du Conseil canadien de l'horticulture,

Au cours de la dernière année, le Comité de la serriculture a été occupé. Notre travail à l'échelle nationale, chapeauté par le CCH, avait pour objectif de veiller au succès collectif et à la viabilité du secteur de la serriculture. Depuis la dernière assemblée générale annuelle du CCH, nous avons tenu une réunion en personne en Colombie-Britannique au mois de mai ainsi que des téléconférences.

Survol de la saison

Trois facteurs significatifs ont eu des répercussions sur les marchés des légumes de serre en 2010.

Tout d'abord, les plantes de grande culture de la Floride ont gelé en janvier, ce qui a créé une pénurie de tomates et de poivrons en Amérique du Nord qui a perduré jusqu'en mai. De janvier à mai, pendant la période où les cultivateurs de la Floride replantaient et menaient les plantes cultivées à maturité, les prix ont fluctué, mais, en moyenne, les tomates et les poivrons ont produit des revenus de 20 % supérieurs à ceux de l'année précédente. Après que la production de la Floride fut revenue à la normale, les prix en Amérique du Nord ont brusquement baissé pendant environ un mois. Ils se sont ensuite stabilisés graduellement avec le rééquilibrage de l'offre et de la demande et la fin de la période des récoltes.

Ensuite, l'enquête du Tribunal canadien du commerce extérieur sur le dumping de poivrons néerlandais au Canada, qui s'est étalée de mai à novembre, a mené à des mesures anti-dumping punitives, ce qui a ralenti les importations européennes de poivrons à bas prix.

Enfin, la chaleur excessive et prolongée qu'a connue le centre du pays pendant l'été a réduit la productivité des serres de cette région. Ces facteurs, qui ont réduit l'approvisionnement, ont fait augmenter le prix des tomates et des poivrons et ont atténué les effets d'une autre année d'augmentation de 4 % de la valeur du huard en comparaison avec le billet vert. Sous l'effet des forces de l'offre et de la demande à long terme, l'augmentation continue de la valeur du dollar canadien (il a connu une hausse de 22 % depuis le début de 2009), qui est maintenant à parité avec le dollar américain, intensifiera assurément la concurrence des produits serricoles canadiens des autres secteurs au cours de l'année à venir. Par comparaison, le peso mexicain n'a gagné que 11 % par rapport au dollar américain de 2009 à 2010.

Pendant l'année, le prix du concombre, largement intouché par les trois facteurs mentionnés précédemment, a connu une baisse de 10 %.

Les marges bénéficiaires sont étroitement liées au coût de l'énergie, et les années 2009 et 2010 ont été relativement stables à ce chapitre.

La mondialisation est aussi une question très importante. Au cours des dernières années, nous avons été aux prises avec les faibles prix des produits importés de pays dont les coûts de production sont peu élevés, comme le Mexique. L'enjeu qui nous inquiète le plus pour l'année à venir est l'utilisation abusive de l'appellation « produit en serre ». De nombreux autres secteurs utilisent ce terme librement, augmentant ainsi la valeur de leur produit. Les produits de serre canadiens continuent d'être reconnus pour leur qualité, particulièrement depuis la mise en place de programmes de salubrité des aliments, notamment le programme CanadaGAP du CCH, et l'emploi de produits antiparasitaires biologiques. Pendant l'assemblée générale de cette année, il est prévu que nous approuvions une définition du terme « serre » et des normes de culture afin de bien différencier la culture en serre des autres méthodes.

Le secteur de l'horticulture de l'Ontario a connu une croissance globale de 2 % en 2010, principalement dans le secteur des poivrons et des tomates, alors qu'en Colombie-Britannique, les superficies cultivées ne se sont que légèrement étendues.

En mars 2010, les producteurs de poivrons de serre ont déposé une plainte à l'endroit des poivrons de serre exportés des Pays-Bas. En juin, l'Agence des services frontaliers du Canada a déterminé qu'il y a bel et bien eu dumping, que la marge de dumping n'était pas minime et que le volume des marchandises en cause n'était pas négligeable. En juillet, le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) a déterminé que les poivrons de plein champ ne sont pas une marchandise similaire aux poivrons de serre. En septembre, les audiences ont eu lieu et, en octobre, les résultats ont été publiés. L'ASFC a conclu à une marge de dumping moyenne d'environ 193 % du prix d'exportation. Le TCCE a conclu que, même s'il y a eu dumping, ce dernier n'a pas eu de conséquence négative, mais pourrait en avoir sur l'industrie nationale. C'est pourquoi un droit anti-dumping a été imposé pour une période de cinq ans.

Problèmes phytosanitaires

L'ACIA a entamé une évaluation approfondie des risques phytosanitaires il y a quelque temps pour évaluer le risque global de parasites dans les serres. Compte tenu des deux problèmes de parasites que nous avons dû affronter en 2010, il est devenu clair que cette évaluation devait être faite très rapidement. L'intervention de l'ACIA face aux ravageurs et à leur introduction possible au pays est basée sur cette évaluation des risques phytosanitaires. Il est donc essentiel qu'elle soit pertinente et à jour. Un groupe de travail technique national a été formé avec des membres de l'ACIA et d'AAC, des serriculteurs de produits comestibles ou non et des représentants des industries connexes. L'un des coprésidents provient du secteur des produits de serre comestibles, et l'autre, du secteur des produits de serre non comestibles. L'ACIA enquête sur les serres pour découvrir les ravageurs présents, car nous ne pouvons pas adopter des règlements sur les parasites que nous avons déjà. En 2011, ils enquêteront sur le thrips jaune du théier ainsi que les espèces de *Macrolophus* et de mineuses. Après l'enquête, l'information recueillie sera utilisée pour concevoir une vaste stratégie nationale de lutte antiparasitaire destinée à la serriculture.

Recherche

Le président du Comité de la serriculture a siégé au Comité consultatif sur la science du CCH. Notre projet portant sur l'enrichissement en CO₂ des cultures en serre à l'aide de gaz de carneau purifié ayant été récupéré de la combustion de biomasse n'a pas été accepté comme un projet de la grappe scientifique. Notre demande de programme de stimulation de l'agro-innovation pour un approvisionnement en recherche d'environ douze mois a aussi été refusée. Le manque d'accès au financement fédéral pour la recherche commence à inquiéter. Nous représentons un grand secteur de l'horticulture, et nous dépendons des innovations et des recherches adéquates pour conserver notre avance en terme de qualité et notre efficacité afin de demeurer concurrentiels. Espérons que le prochain cadre Cultivons l'avenir permettra au secteur de la serriculture d'attirer du soutien de la part des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le prochain exercice

Tout au long de l'année, nous avons travaillé pour établir nos priorités à l'échelle nationale et, au cours du prochain exercice, nous consacrerons notre énergie aux activités suivantes : (sans ordre particulier)

- Enjeux de la Table ronde sur la chaîne de valeur dans le secteur de l'horticulture, comme un programme national de protection financière et le travail
- Programmes de gestion des risques des entreprises
- Définition de la serriculture à l'échelle du pays
- Nouvelles sources d'énergie, la digestion anaérobie et cogénération
- Étiquetage des produits – indication claire du pays d'origine sur les étiquettes de tous les fruits et les produits dont il est indiqué qu'ils sont produits en serre, ce qui n'est peut-être pas le cas actuellement
- Information sur les marchés
- Financement de la recherche
- Continuité du soutien de l'ACIA dans ses efforts de mise au point d'une stratégie nationale de lutte antiparasitaire dans les serres.

En terminant, je voudrais remercier tous les membres du Comité de la serriculture et le personnel de leur participation et de leur engagement envers l'avancement de cette industrie. J'aimerais également exprimer ma gratitude, au nom du Comité de la serriculture, à l'équipe dévouée du CCH pour la défense des intérêts du secteur de la serriculture.

Le tout respectueusement soumis au président et aux membres du Conseil canadien de l'horticulture par la présidente du Comité de la serriculture,

Linda Delli Santi
Présidente du Comité de la serriculture
Le 11 mars 2011